

LA BAUME-DE-TRANSIT

# Un "village Alzheimer" ouvrira ses portes en juin

**C'est une première en Drôme-Ardèche. Un "village Alzheimer", réservé aux couples et conçu pour permettre aux malades de continuer à vivre avec leur conjoint, ouvrira en juin à La Baume-de-Transit, courant juin.**

Au cœur d'un lieu calme et boisé, à La Baume-de-Transit, les douze pavillons flambant neufs des Logis d'Epidaure n'attendent plus que leurs locataires. Mais pas n'importe lesquels. Car ce "village", imaginé par son propriétaire, le docteur Jean Sotton, a été conçu pour accueillir uniquement des couples dont l'un des membres est atteint par la maladie d'Alzheimer. Entièrement adapté aux bénéficiaires, le concept se veut innovant, sans équivalent en Drôme-Ardèche aujourd'hui. « C'est une solution intermédiaire quand le maintien à domicile n'est plus possible, pour tout un

tas de raison, et que le passage en établissement pour personnes âgées et dépendantes (Ehpad, NDLR), parfois douloureux, peut encore être évité », raconte Jean Sotton, le gérant.

**Prolonger l'autonomie du malade en couple**

Parti à la retraite il y a 20 ans, cet ancien gériatre de Tulette n'a cessé de consacrer sa vie aux anciens. Depuis 2015, il a monté une vingtaine d'agences spécialisées dans l'aide à domicile, dont l'un des bureaux se trouve ici même, à La Baume-de-Transit. Sur une surface vacante de trois hectares, face à l'Ehpad de la Tour, un établissement qu'il a revendu en 2015, il décide d'installer son village Alzheimer. « Cela faisait une dizaine d'années que j'y songeais. Ici, l'emplacement est idéal », indique-t-il. « L'objectif est de permettre de prolonger l'autonomie de la personne atteinte d'Alzheimer, en lui permettant de continuer à



Le "village Alzheimer" est né du réseau Aloïs, également fondé par Jean Sotton, qui regroupe une vingtaine d'agences d'aide à domicile, dirigées par sa fille Marie-Eve Sotton (au centre). LeDL/M.G.

vivre avec son conjoint. » Car Jean Sotton le sait, cette autonomie est indispensable pour tenter de retarder l'évolution de la maladie. « C'est dégénérescent. On ne peut pas en guérir. Mais

le fait d'être chez soi, d'avoir des habitudes, permet de conserver des automatismes pendant quelque temps. »

**Un village 100 % adapté**

Ainsi, le "village" propose des logements de 80m<sup>2</sup> avec jardin au prix de 1180€ par mois (charges comprises) et équipés de la téléassistance. Entièrement adapté, le "village" propose aussi des services en option. « Les locataires peuvent choisir d'avoir recours à la garde de nuit. C'est un aide-soignant qui gère les problèmes de chute, d'incontinence ou d'agressivité entre 23 heures et 5 heures du matin. On propose aussi des activités en journée pour les stimuler avec des jeux, de la lecture ou des groupes de parole. »

Si le "village" a été pensé pour soulager le conjoint aidant, nul la question ici de le décharger complètement. « On veut qu'il soit acteur. Cela permet parfois de prolonger le maintien à domicile pendant deux ou trois ans. » Et après ? « Il a fallu prévoir la suite. Si le partenaire atteint d'Alzheimer décède, son conjoint peut rester dans le logement pendant un an, indique le docteur. Dans le cas inverse, qui parfois arrive, le malade bénéficie d'une place prioritaire en Ehpad, juste en face, dans la résidence de la Tour. »

Marie GOMEZ

Les Logis d'Epidaure, réseau Aloïs, 340, chemin Parties côte Ouest, à La Baume-de-Transit. Tél. 04 75 98 38 58.

## « Quand il arrive ici, le malade n'est déjà plus dans la réalité »

Le village a été pensé pour accueillir des personnes déjà avancées dans la maladie. « Il existe une échelle, appelée groupe isoressources, qui permet de mesurer le degré de perte d'autonomie chez une personne âgée. Elle s'étend de six, le stade le moins grave, à un. Ici, nous accueillons des malades de type 3-4. » En clair, les logements s'adressent à des couples dont l'un des partenaires a

déjà perdu une partie de son autonomie. « Aux stades 3-4, on commence à ne plus être dans la réalité. On reconnaît son entourage mais on pose beaucoup de questions, parfois la même, dix fois par jour », détaille Jean Sotton. Le village a également vocation à accueillir aussi les personnes atteintes d'une maladie apparentée à Alzheimer, comme Parkinson ou la maladie à corps de Lewy.

NYONS

# Projet immobilier de Salerand : les travaux s'étaleront sur 12 ans



Terrains sur lesquels est prévu l'aménagement de la Zac de Salerand à l'entrée ouest de Nyons. LeDL/J.A.

Il y a deux ans et demi, la mairie de Nyons et le constructeur Drôme Aménagement Habitat (DAH), bras armé du conseil départemental de la Drôme en matière de logement, validaient le principe de construire entre 250 et 250 nouvelles habitations sur la route de Montélimar, à l'entrée ouest de Nyons.

Cette décision a été confirmée lors de l'élaboration du Plan local d'urbanisme, validé par les services de l'Etat l'année suivante. La zone d'aménagement concertée (Zac) de Salerand est depuis, véritablement, sur la voie de se concrétiser. Le projet a été rebaptisé "Les Terrasses de Salerand" pour la commercialisation future des lots.

Avant d'en arriver aux pre-

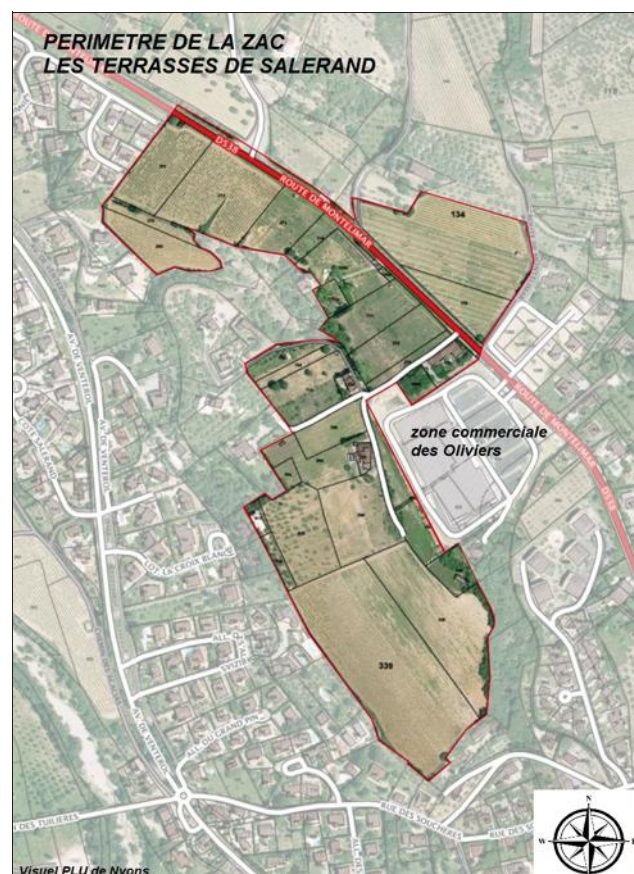
miers coups de pelleuse, Le Dauphiné Libéré a fait un bilan sur les étapes administratives - et les négociations - qui se jouent en coulisses. « La phase de concertation est en cours avec la première rencontre avec les riverains, les associations et acteurs du secteur de l'environnement », indique DAH tandis qu'un registre est toujours disponible en mairie.

**Quatre phases de travaux**

Une réunion publique est envisagée « dès que possible » puis, à l'issue de la concertation, un bilan sera réalisé par la commune et DAH, puis il appartiendra au préfet de la Drôme de rédiger l'arrêté de création de la Zac

"Les Terrasses de Salerand". Les travaux de réalisation de la Zac s'étaleront sur « douze années environ », en quatre phases distinctes. « Il est prématuré d'évoquer une enveloppe budgétaire prévisionnelle, en cours de formalisation dans le cadre de la concertation », indique DAH, qui négocie encore l'acquisition des terrains auprès de leurs propriétaires.

Comme le prévoit le Plan local d'urbanisme, environ 250 logements seront construits avec des hauteurs maximales (R+2). L'habitat collectif (25 %) et l'habitat social (« minimum 15 %, soit 35 à 40 logements ») sont prévus dans l'opération. La densité attendue est de l'ordre de 24 à 27 logements par hectare. Le



Périmètre de la Zac de Salerand à l'entrée ouest de Nyons, sur la route de Montélimar. LeDL/J.A.

mairie de Nyons, Pierre Combes, revendique une « légère » progression démographique de l'ordre de 6 % sur douze ans.

**Réseaux et équipements déjà suffisants**

A une époque où les services de l'Etat limitent l'étalement urbain, le secteur de Salerand a l'avantage d'être situé dans une zone déjà urbanisée, entre un quartier résidentiel et l'espace commercial des Oliviers. M. Combes précise que les réseaux souterrains existent et qu'une nouvelle ressource en eau est en train d'être identifiée. Il n'est pas prévu de créer d'équipement supplémentaire tel qu'une école : « Plusieurs classes

ont été fermées ces dernières années, on a donc de la place. »

Drôme Aménagement Habitat dit vouloir « proposer une intégration réussie aux quartiers environnants en travaillant particulièrement l'insertion paysagère et la prise en compte du caractère rural ou urbain du site [...] dans un contexte de maîtrise des coûts ». L'aménageur évoque aussi la « dimension environnementale » du projet à travers la « sobriété énergétique des futures constructions et le traitement paysager des abords ». L'entrée de la commune sera aussi « entièrement revue et reconfigurée dans l'optique d'améliorer la sécurité des riverains ».

Joël AUDRAN

PIERRELATTE

## Journée du souvenir de la déportation : Marcelle Baubiet, l'esprit de résistance

Dimanche matin, la municipalité, les anciens combattants et quelques citoyens, pandémie oblige, ont pu participer à la cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Le maire, Alain Gallu, et Marie-Pierre Mouton, présidente du Département, se trouvaient aux côtés du 1<sup>er</sup> adjoint, Jean-Pierre Planel. Elle a débuté par la lecture des messages du ministre des Anciens combattants et celui des associations de déportés. Des gerbes ont été ensuite déposées au pied de la stèle et les sonneries réglementaires ont été diffusées. A



Marcelle Baubiet a été mise à l'honneur. LeDL/M.B.

Pierrelatte, Marcelle Baubiet, née le 9 décembre 1922, Vosgienne d'origine, résistante, a été déportée au camp de concentration de Ravensbrück de juin 1944 à mai 1945. Elle raconte : « Mon combat commence très tôt, j'ai participé dès 1940 à des actions alors que mon père, maire du village, organise un maquis. Résistants, nous l'avons tous été dans la famille. Sauver des vies est normal, tuer non. Lutter contre les nazis, oui, depuis leur arrivée en France. Dénoncés alors que notre maison était surveillée par les miliciens de l'Etat français, c'est la police allemande qui est venue nous arrêter, ma mère, ma sœur et moi ; mesure de représailles car mon père et mon frère avaient rejoint le maquis quelques jours plus tôt. Conduites à la prison de Nancy, ma jeune sœur était renvoyée chez elle. Pour nous, transportées à Romainville, puis en Allemagne dans deux camps pour arriver à Ravensbrück. Je ne peux pas décrire ce que nous avons vécu, c'est-à-dire l'imaginable. Résistance, j'ai choisi, déportée, j'ai subi. Notre vie ne tenait qu'à un fil ou plutôt à quelques os fragiles sur une peau décharnée. J'étais devenue le n°46913, mais on restait solidaires entre nous. Le 1<sup>er</sup> mai 1945, nous avons été conduites à la frontière du Danemark et remises à la Croix-Rouge contre des médicaments. Juillet 1945, retour en France où j'ai milité pour qu'on ne connaisse plus ces horreurs. » Pour cette action, Marcelle Baubiet a été faite officier de la Légion d'honneur, médaillée militaire, Croix de guerre avec palme et Croix de combattante volontaire de la Résistance.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

## Une rentrée scolaire presque normale



À l'école Plein-Soleil, dans la classe de CM1-CM2 d'Alissia Berthier, chaque élève a repris son rythme de travail sans oublier les gestes barrières imposés par la crise sanitaire. LeDL/L.P.

Comme partout en France au même moment, les écoliers tricastins ont fait leur rentrée ce lundi 26 avril après trois semaines passées à la maison. Tous étaient ravis de retrouver leurs camarades et leur enseignant même si les gestes barrières (notamment le lavage des mains avant d'entrer en classe et le port du masque obligatoire) sont toujours là pour leur rappeler que nous sommes toujours en période de crise sanitaire. Les élèves du collège Jean-Perrin et ceux du lycée Drôme provençale ne retrouveront les salles de cours que la semaine prochaine. Mais ce ne sont pas pour autant des vacances prolongées car ils doivent suivre leurs cours à distance.

BARONNIES PROVENÇALES

## "Sons d'ici", le podcast du Parc naturel régional pour ceux qui sont d'ici



De gauche à droite : Stéphane Gillet, président de la centrale villageoise Sud Baronnies, et Cédrik Bell, agriculteur bio à Montbrun-les-Bains loueur de toiture. Ce podcast permet de comprendre le fonctionnement des centrales villageoises expliqué par les acteurs. LeDL/A.R.

Véritable phénomène culturel contemporain, le podcast est un contenu sonore conçu pour être diffusé en ligne et auquel l'auditeur aura accès grâce à l'application de son choix, le site internet et les réseaux sociaux du Parc naturel régional. Pour cette série, le Parc fait le choix de mettre en avant les personnalités des Baronnies provençales qui ont un lien avec les actions menées par le Parc. En effet, les missions des Parcs naturels régionaux sont souvent peu connues. "Mettre en son" ces femmes et ces hommes qui construisent et façonnent nos lieux de vie est une façon de donner envie de comprendre la raison d'être du Parc naturel régional des Baronnies provençales. C'est aussi proposer une nouvelle expérience sensorielle aux auditeurs, en stimulant leurs émotions, leurs sens et leur imaginaire pour provoquer des envies de découverte. En invitant les auditeurs à se projeter dans leur environnement, le Parc veut donner l'envie de découvrir ces lieux en suggérant de nouvelles façons de voir, de comprendre et de vivre les Baronnies provençales. A l'heure où l'image et les écrans sont omniprésents, les "Sons d'ici" nous ouvrent un nouveau monde, celui de l'imaginaire par le pouvoir évocateur du son, des voix et des ambiances. A disposition, six podcasts : centrales villageoises, qualité de la nuit et astronomie, marque valeur parc, patrimoine bâti, actions pédagogiques dans les écoles.

DÉMOGRAPHIE

La population nyonnaise a plus que doublé pendant huit décennies, de 1921 à 2007, passant de 3 150 à 7 100 habitants selon l'INSEE. Depuis, la démographie s'est stabilisée autour de 6 700 âmes. Le taux de natalité est largement inférieur (6 %, contre 11,7 % dans la Drôme) au taux de mortalité (21 %, contre 8,9 % dans la Drôme) sur la période 2012-2017, toujours d'après l'INSEE. Ceci explique en partie la volonté municipale « d'assurer le développement démographique » de Nyons dans son Plan local d'urbanisme (2019). Les autres secteurs à urbaniser sont l'avenue Paul-Laurens (centre-ville, 26 logements), la rue Catella (12), sa voisine la rue des Cerisiers (15), le Clos Lourie route des Essailons (rive gauche de l'Eygues, au moins 10 logements) et Le Paroir en contrebas du pont de la déviation, entre la zone du Grand Tilleul et la zone des Laurons (32 logements).